



MTS SA

Le Carré Pleyel
5, rue Pleyel

93521 SAINT DENIS CEDEX

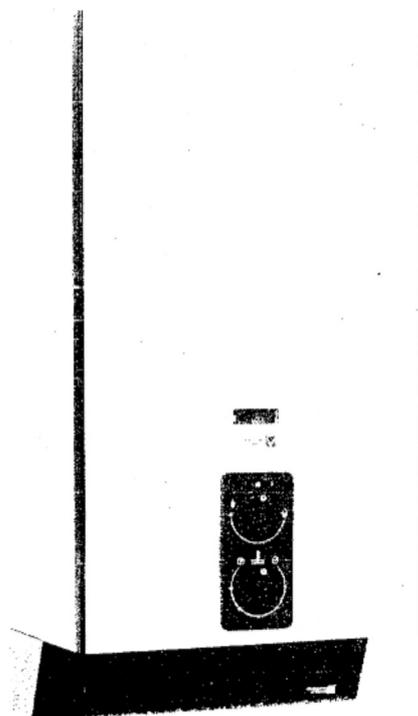
N° SIRET 339 944 688 00 235

N° TVA FR35 339 944 688

Code APE 515F

CHAUFFE-BAIN A GAZ
à puissance variable

BAYARD 13 BF b PV - Cat. II 2-3



Le chauffe-bain à gaz BAYARD 13 BF b PV est un appareil à circuit de combustion étanche : il est muni de sa propre ventilation, reliée à l'atmosphère à travers le mur par un circuit étanche constitué par deux conduits parallèles : l'arrivée d'air frais et l'évacuation des gaz brûlés. Ces deux conduits débouchent à l'extérieur du mur dans un dispositif terminal : la « ventouse ».

Le BAYARD 13 BF b PV possède une aération totale et efficace, sans aucun contact avec l'air ambiant du local où il est installé.

Il est destiné à alimenter en eau chaude les différents équipements du logement : baignoire, douche, lavabo, évier de cuisine.

description

1) Caisson étanche formé par le dossier et par la façade d'autre part avec un joint d'étanchéité entre deux.

2) Coude sortie de fumée.

3) Ventouse extérieure (non illustrée) (voir fig. 5, page 2).

4) Gaine de fumée (non illustrée) (voir fig. 5, page 2).

5) Traversée de mur (non illustrée) (voir fig. 5, page 2).

6) Brûleur composé de becs en acier inoxydable.

7) Nourrice porte-injecteurs.

8) Veilleuse à sécurité par thermocouple.

9) Corps de chauffe.

10) Bouton de commande du gaz et d'allumage automatique de la veilleuse.

11) Valve automatique avec régulateur de débit eau.

12) Sélecteur de température.

13) Partie gaz.

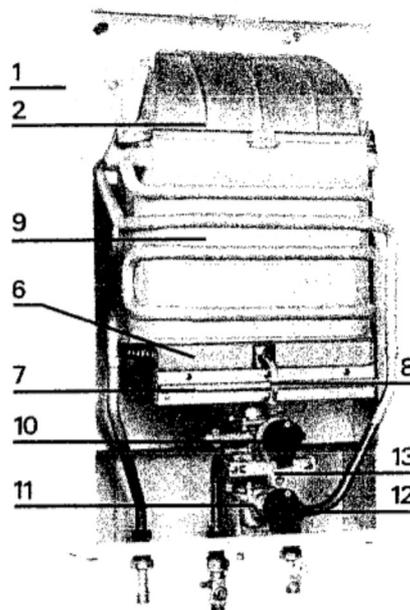


Fig. 1

Instructions d'installation

particularités

Le BAYARD 13 BF b PV est un chauffe-bain à puissance variable comportant un dispositif d'asservissement du gaz au débit eau, à action progressive.

Le débit de gaz admis au brûleur est proportionnel au débit d'eau traversant l'échangeur. La température de l'eau puisée reste constante dans une plage de débit mini, maxi, déterminée par la position du sélecteur de température.

Cette plage de débit réglable du sélecteur de température s'étend de la zone confort vaisselle comprise entre 2,7 et 5,4 l/min d'eau à 65° C environ sélecteur fermé, à la zone confort bain comprise entre 6 et 12 l/min d'eau à 40°C environ sélecteur ouvert.

La puissance de l'appareil peut donc varier de 10,5 kW à 21 kW (150 à 300 mth/min) offrant ainsi une économie de gaz substantielle à l'utilisateur.

Cet appareil comporte également un régulateur de débit d'eau. Cette caractéristique est très intéressante dans les régions où les pressions sont très instables et dans le cas d'alimentation de plusieurs postes. En effet, l'ouverture d'un robinet de puisage ne modifie sensiblement pas la température de l'eau soutirée à un autre poste.

Le graphique (fig. 2) indique les plages de débit disponibles à température constante en fonction de la position du sélecteur de température, pour une température d'eau froide de 15° C.

conditions d'installation

Seul un installateur qualifié peut installer, régler et mettre en service cet appareil, en se conformant aux règles de l'art. Notre garantie est subordonnée à cette condition.

L'emploi des chauffe-bains à gaz est régi par la réglementation des appareils domestiques utilisant les gaz. Il est fixé par l'arrêté « Règles techniques et de sécurité du 2 Août 1977, concernant les installations de gaz et par le DTU 61-1 de Juin 1966, modifié en Juillet 1972.

En particulier :

L'axe de la ventouse extérieure doit être placé à une distance égale à 0,40 m au moins de toute baie ouvrante et à une distance de 0,60 m minimum de tout orifice de ventilation.

Tenir également compte des règlements sanitaires locaux.

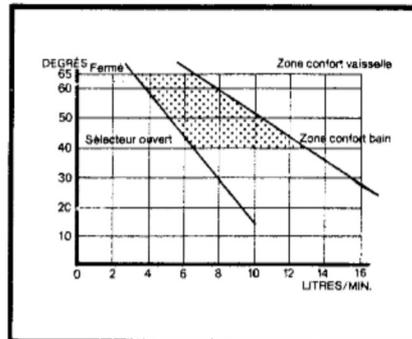


Fig. 2

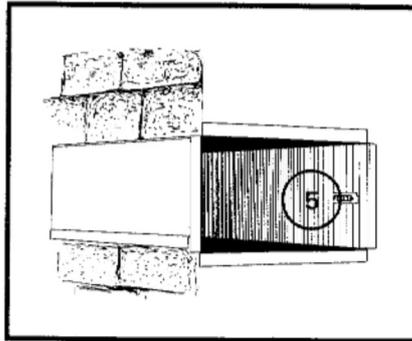


Fig. 3

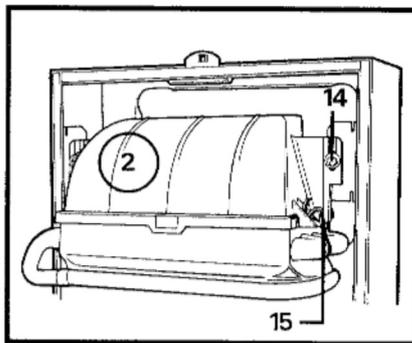


Fig. 4

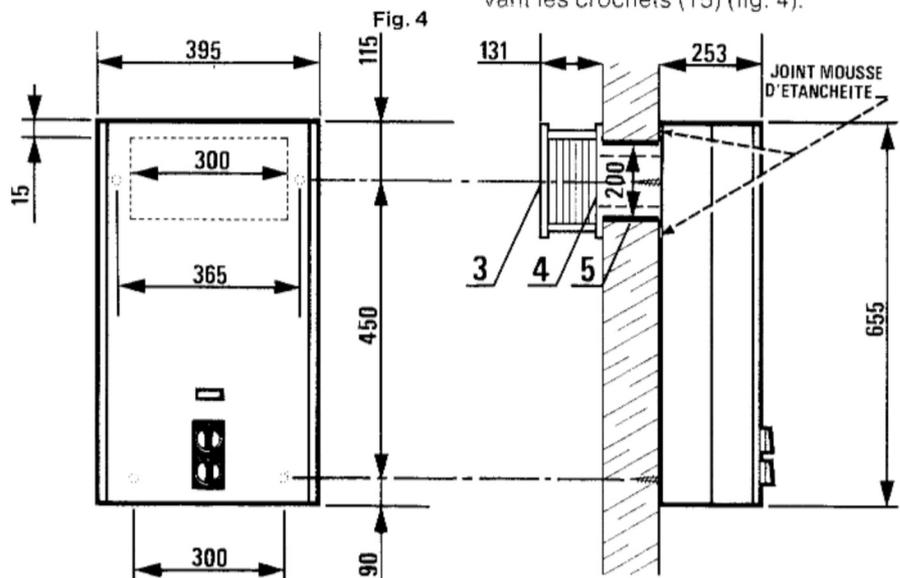


Fig. 5

Emplacement

Il est recommandé de ne pas placer la ventouse immédiatement sous une partie surplombante du bâtiment (balcon par exemple) ni dans une position en retrait par rapport à la façade du bâtiment (niche par exemple).

Il est également préconisé de ne pas laisser les ventouses déboucher à moins de 1,80 m du sol dans les voies publiques ou privées.

Préparation du mur

Quelle que soit l'épaisseur du mur, percer un trou de 205 mm de hauteur et de 305 mm de largeur (pour la gaine de 200 x 300 mm).

Préparation des pièces à monter

Suivant l'épaisseur du mur, il y a lieu de couper la gaine « traversée de mur » et la gaine « d'évacuation de fumée ». Ces pièces sont prévues pour un mur d'une épaisseur de 350 mm.

Sur demande, pour des murs plus épais, il est possible de fournir une traversée de 600 mm.

Montage de la traversée du mur

Mettre en place la traversée de mur (5) dans le trou prévu à cet effet, la caler bien d'aplomb et effectuer son scellement (fig. 3).

Démontage du coude de fumée

- Retirer la façade du chauffe-bain. Voir paragraphe "Démontage de la façade d'habillage" (fig. 10).

- Déboîter le coude de fumée (2) en dévissant les deux vis (14) en soulevant les crochets (15) (fig. 4).

pose de l'appareil

Le chauffe-bain est fixé au mur par :

- 2 pitons plus rondelles et écrous de serrage à la partie supérieure,
- 2 vis de fixation à la partie inférieure.

(Ces pièces sont placées dans la boîte d'accessoires, avec le joint mousse d'étanchéité, celui-ci devant être collé sur le périmètre de l'orifice arrivée air frais de l'appareil) (voir cotes d'encombrement page 2).

- Utiliser le chauffe-bain comme gabarit de pose, afin de marquer les points de fixation, percer et cheviller le mur et placer les 2 pitons supérieurs en position (fig. 6).

- Présenter le chauffe-bain en position, l'engager sur les pitons supérieurs, placer les deux crochets destinés à retenir les chaînes de la ventouse, utiliser les écrous pour le serrage et visser les deux vis de fixation inférieures.

- Passer la ventouse à l'extérieur, pour la gaine, la placer en position définitive et l'accrocher à l'aide des chaînes sur les crochets (fig. 7).

- Engager ensuite la gaine d'évacuation de fumée (emboîtement de 25 mm mini), recouper cette gaine si nécessaire (fig. 8).

- Remonter le coude de fumée en l'emboîtant dans la gaine d'évacuation des fumées (4), le fixer à l'aide des deux vis (14) et des crochets (15) (fig. 4, page 2).

- Vérifier la liaison correcte entre le corps de chauffe et le coude de fumée.

- Remonter la façade d'habillage du chauffe-bain.

raccordements

Purger à fond les canalisations d'eau et de gaz avant de raccorder l'appareil. L'appareil est livré complet, prêt à être posé. Il comporte les équipements de raccordement suivants :

1) Raccordement gaz

Gaz Naturel (fig. 9) :

- Un robinet d'arrêt de gaz (40) mâle Ø 1/2".

Gaz Butane-Propane :

- Un écrou et bague bicône pour tube Ø 12 extérieur.

Nota : Il est nécessaire d'employer un détendeur d'un débit suffisant pour alimenter l'appareil (mini : 2,6 kg/h).

La longueur de la canalisation entre le détendeur et l'appareil doit être inférieure à 2 m.

Si l'appareil est alimenté par du butane, il est nécessaire d'utiliser deux bouteilles de gaz en parallèle.

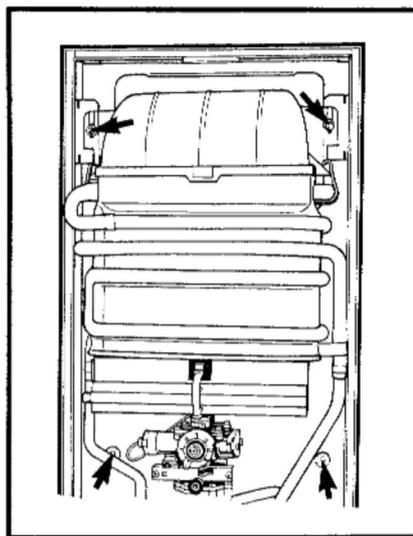


Fig. 6

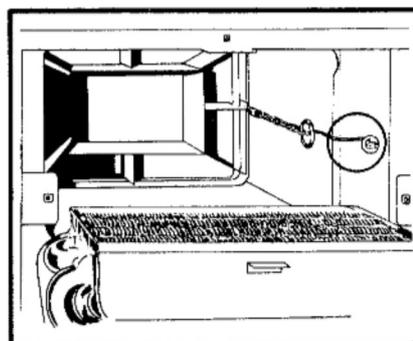


Fig. 7

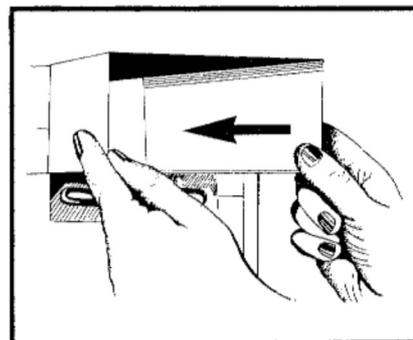


Fig. 8

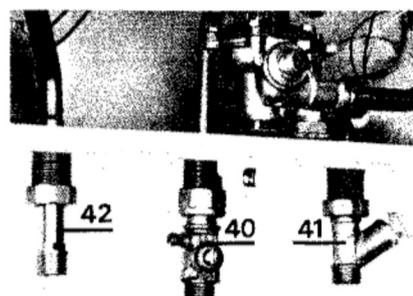


Fig. 9

2) Raccordements eau froide - eau chaude

(fig. 9)

Eau froide :

- Un robinet d'arrêt d'eau (41) embout mâle Ø 1/2".

Eau chaude :

- Un raccord (42) embout mâle Ø 1/2".

Démontage de la façade d'habillage

(fig. 10)

- Retirer le bouton de commande du gaz (10) et celui du sélecteur de température (12).
- Enlever le cache-bouton (fig. 11).
- Dévisser les deux vis supérieures et inférieures (45), la vis de façade (46) (fig. 11) et enlever la façade.

Pour le remontage, procéder à l'inverse.

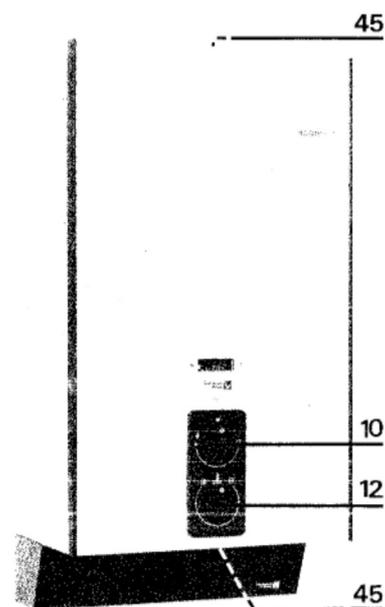


Fig. 10

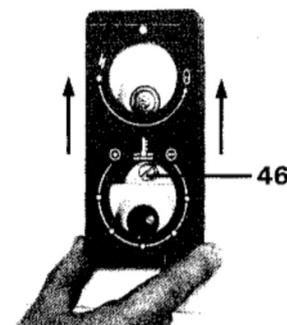


Fig. 11

caractéristiques

Puissance utile maxi	21 kW (300 mth/min)
Puissance utile mini	10,5 kW (150 mth/min)
Débit d'eau porté de 15° à 40° C (sélecteur ouvert)	6 l/min à 12 l/min
Débit d'eau porté de 15° à 65° C (sélecteur fermé)	3 l/min à 6 l/min
Rendement : - Sur PCS :	plus de 80 %
- Sur PCI :	plus de 88 %
Pression d'eau minimum de fonctionnement : - Sélecteur fermé	0,5 bar
- Sélecteur ouvert	1 bar
Pression d'eau maximum	10 bar

DÉBIT DE GAZ (15° C - 1013 mbar)

		Débit
Gaz de Lacq	40,4 MJ/m ³ sous 18 mbar	40,5 l/min
Gaz de Groningue	35,2 MJ/m ³ sous 25 mbar	46,6 l/min
Butane	49,5 MJ/kg sous 28 mbar	30,8 g/min
Propane	50,4 MJ/kg sous 37 mbar	30,3 g/min

Perçage des injecteurs

	Brûleur	Veilleuse
Gaz de Lacq - Gaz de Groningue	1,18	0,23
Butane - Propane	0,70	0,15

* 1 bar = 1,02 kg/cm² (la pression doit être mesurée à l'appareil en fonctionnement).

réglage

1) Débit de gaz

a) Gaz Naturel : pas de réglage.

b) Gaz Butane-Propane : pas de réglage.

Le débit de gaz est réglé automatiquement par le détendeur de l'installation.

2) Réglage de l'allumage progressif :

Le dispositif d'allumage progressif est réglé en usine pour des conditions moyennes de pression d'eau. Si l'allumage du brûleur est trop rapide ou trop lent, il est possible de modifier le réglage de ce dispositif en agissant sur la vis (50) (fig. 12).

- en vissant, on ralentit l'allumage,
- en dévissant, on le rend plus rapide.

entretien

Vidange en cas de gel

S'il y a risque de gel :

- fermer le robinet d'eau,
- ouvrir le robinet d'eau chaude,
- vidanger l'appareil en dévissant le bouchon (51) (fig. 12).

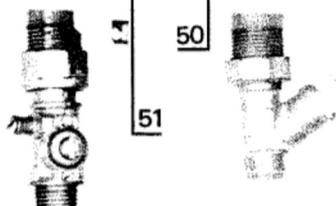
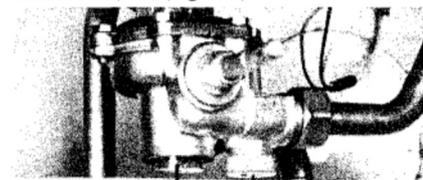


Fig. 12

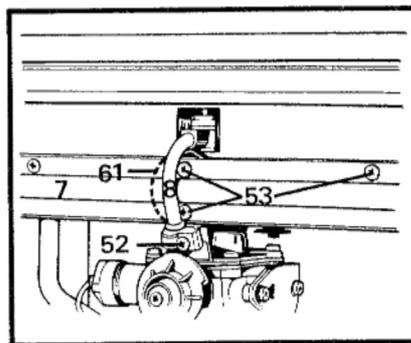


Fig. 13

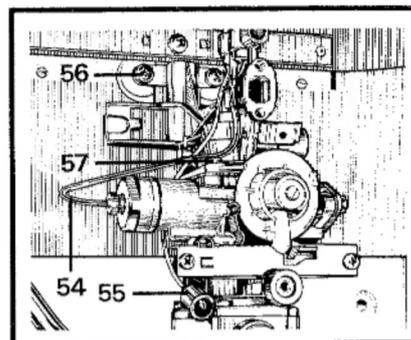


Fig. 14

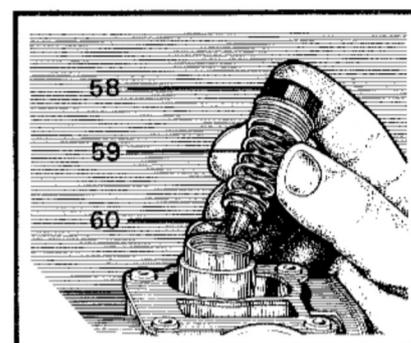


Fig. 15

changement de gaz

De Gaz Naturel en gaz Butane-Propane et vice-versa (fig. 13, 14 et 15)

- Fermer le robinet d'alimentation gaz et ôter la façade.
- Desserrer la vis (52) et ôter le tube de veilleuse (8).
- Dévisser les 4 vis (53) et ôter la nourrice (7).
- Démontez le raccord du thermocouple (54) et le fil de bougie (55).
- Dévisser les 2 vis (56) et ôter le brûleur en tirant vers soi.
- Dévisser les 4 vis (57) et ôter l'embase de brûleur.
- Dévisser l'appui de ressort (58).
- Ôter le ressort (59) et changer le clapet principal (60).
- Replacer le ressort (59), revisser l'appui (58) en butée.
- Remonter l'embase de brûleur et resserrer les 4 vis (57).
- Remonter le brûleur et revisser les 2 vis (56).
- Remonter le raccord du thermocouple (54) et le fil de bougie (55).
- Changer le joint de nourrice (61), changer l'injecteur de veilleuse.
- Remonter la nouvelle nourrice équipée des injecteurs appropriés et du diaphragme (si prévu). Serrer les quatre vis (53).
- Replacer le tube de veilleuse (8) approprié au gaz utilisé et serrer doucement la vis (52).

Seul un installateur qualifié peut installer et effectuer la première mise en service de cet appareil (pour les conditions d'installation, voir page 2).

Instructions d'emploi (usager)

mise en service

1) Vérifiez que les robinets d'arrêt d'eau et gaz montés sous l'appareil sont bien ouverts. Pour un appareil alimenté en butane ou en propane, ouvrir le détendeur.

2) Tournez le bouton (10) dans le sens de la flèche. Le déclic en face du repère \curvearrowright (allumage piezo) provoque l'étincelle d'allumage de la veilleuse (fig. 17).

3) La veilleuse étant allumée, le bouton en face du repère \odot , attendre quelques secondes pour obtenir l'armement de la sécurité thermocouple.

4) Tournez doucement le bouton (10) dans le sens de la flèche jusqu'au repère position plein gaz \blacktriangle (fig. 18).

Nota : Si la veilleuse s'éteint, attendre le déclenchement de la sécurité thermocouple. La sécurité d'armement est alors désarmée, recommencer les opérations 1, 2, 3 et 4.

L'appareil est prêt à fonctionner. Il s'allumera à l'ouverture d'un robinet d'eau chaude.

utilisation

Le chauffe-bain ne consomme du gaz que lorsque le robinet d'eau chaude est ouvert (la veilleuse, facilement allumée grâce à l'allumeur automatique piézo-électrique, peut être éteinte en dehors des heures d'utilisation de l'eau chaude).

N'utiliser de l'eau très chaude que lorsque c'est nécessaire (pour la vaisselle par exemple). Dans les autres cas d'utilisation, réduire la température (en tournant le bouton (12) (fig. 19) vers la gauche plutôt que de mélanger de l'eau froide à l'eau très chaude. On diminue ainsi le dépôt de calcaire dans le serpentin.

Nota : Si la pression est faible (moins de 0,5 bar), il est possible que, le sélecteur étant ouvert, le brûleur ne s'allume pas, il faut alors tourner le bouton du sélecteur (12) vers la droite jusqu'à ce que le brûleur s'allume.

La température de l'eau chaude dépend de la température de l'eau froide : le réglage du sélecteur devra donc être différent en hiver ou en été.

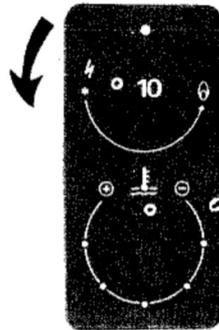


Fig. 17

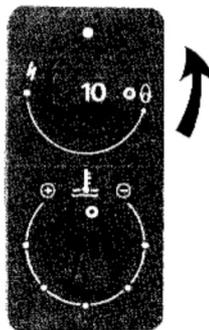


Fig. 18



Fig. 19

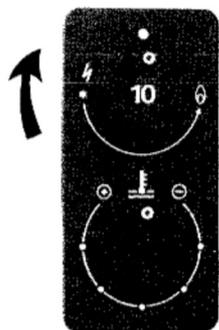


Fig. 20

Souplesse d'utilisation

L'ouverture d'un robinet de puisage ne modifie pas la température de l'eau soutirée à un autre poste. Il est donc possible de puiser de l'eau à un lavabo par exemple pendant qu'une autre personne prend sa douche. La température de l'eau reste uniforme.

arrêt

- Tourner le bouton (10) à fond vers la droite, jusqu'au signe fermé « ● » (fig. 20).

entretien

Démontage de la calandre

(fig. 10, page 3).

Vidange de l'appareil en cas de gel

(fig. 12, page 4)

Nettoyage du tube de veilleuse (fig. 21)

- Dévisser complètement la vis (52) et ôter le tube de veilleuse (8).
- Nettoyer intérieurement le tube (8).
- Remonter le tube de veilleuse (8) et serrer doucement la vis (52).

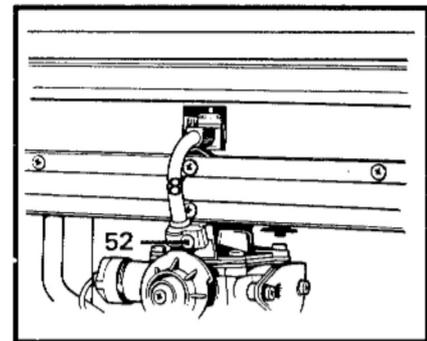


Fig. 21

Pour un bon fonctionnement de l'appareil, il est recommandé de procéder au nettoyage de la veilleuse une fois par an.

Il y a lieu de faire entretenir périodiquement votre appareil par votre installateur ou, à défaut, par notre station service régionale.